



issa

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE | AISS

Rapport technique 32

Politiques d'emploi des jeunes dans les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient

Sayed Bilel

Directeur

Ministère des Affaires sociales de Tunisie

Tunisie

Politiques d'emploi des jeunes dans les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient

**Sayed Bilel
Directeur
Ministère des Affaires sociales de Tunisie
Tunisie**

Commission technique des politiques de l'emploi et de l'assurance chômage Séminaire technique sur les Systèmes d'assurance chômage et politiques d'emploi des jeunes, Bruxelles, Belgique, 08 – 09 juillet 2010

L'Association internationale de la sécurité sociale (AISS) est l'organisation internationale mondiale principale qui rassemble les administrations et les caisses nationales de sécurité sociale. L'AISS fournit des informations, des plates-formes de recherche, de l'expertise pour ses membres afin de construire et de promouvoir des systèmes et des politiques de sécurité sociale dynamique à travers le monde. Nombre des efforts déployés par l'AISS pour promouvoir les bonnes pratiques sont mis en oeuvre par ses Commissions techniques, gérées avec l'aide du Secrétariat général par les organisations membres qui les composent.

Ce document est disponible à l'adresse suivante: <http://www.issa.int/ressources>. Les opinions et les points de vue exprimés ne reflètent pas nécessairement ceux de l'éditeur.

Politiques d'emploi des jeunes dans les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient

Sayed Bilel
Directeur
Ministère des Affaires sociales de Tunisie
Tunisie

Introduction

Le problème de l'emploi, d'une manière générale et de l'emploi des jeunes, en particulier, constitue la préoccupation majeure des pays de l'Afrique de Nord et du Moyen-Orient (MENA).

En effet, presque tous les pays de la région MENA connaissent un taux de chômage assez important, dont les jeunes sortant du cycle supérieur et les femmes sont les principales composantes. D'après les statistiques disponibles¹, le nombre des jeunes chômeurs dans ces pays est passé de 6 millions en 1997 à 6 500 000 en 2007.

Cette situation est due à diverses causes et notamment à la dynamique du marché de l'emploi dans ces pays qui se caractérise, d'une part, par une expansion rapide de la population active et, d'autre part, par des rigidités au niveau du marché du travail.

La coexistence de ces deux facteurs représente un fardeau important pour les gouvernements de ces pays. D'après les études réalisées par des instances internationales (Banque mondiale, Bureau international du Travail, le Programme des Nations Unies pour le développement, etc.), rien que l'expansion de la population active imposerait aux pays de la région la création de 86 millions de nouveaux postes d'emploi au cours des deux prochaines décennies.

En outre, pour employer les personnes actuellement en chômage, la région devra créer 20 millions d'emplois de plus. Quant aux pays de l'Afrique du Nord, la situation nécessite la création de 22 millions d'emplois environ pour satisfaire à la fois les demandes des chômeurs actuels et celles des nouveaux demandeurs d'emploi.

Cette situation s'est aggravée ces dernières années à la suite des transformations économiques rapides qu'ont connues la plupart des pays au monde et, notamment, la crise financière qui a affecté les économies de tous les pays aussi bien développés qu'en développement. En effet, le ralentissement des économies des pays développés a entraîné un fléchissement important de l'investissement direct étranger dans la région MENA et notamment dans les pays de l'Afrique du Nord, ce qui n'a pas été sans répercussions sur le marché de l'emploi dans ladite région.

¹ BIT. 2008. *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes*, janvier.

Les sections suivantes examineront les caractéristiques du marché de l'emploi dans les pays de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient en analysant les contraintes majeures auxquelles ils sont confrontés ainsi que les principales mesures et projets mis en œuvre par les gouvernements des pays concernés en vue d'une meilleure insertion des jeunes dans le marché de l'emploi.

1. Afrique du Nord

La population active en Afrique du Nord a augmenté de presque 30 pour cent au cours de la dernière décennie. Quant à la population des jeunes, elle a augmenté à elle seule de plus de 19 pour cent entre 1997 et 2007², alors que la main-d'œuvre jeune n'a augmenté que de 10 pour cent.

Il est à noter que, contrairement à d'autres régions, l'accès grandissant des femmes à l'éducation a abouti à une augmentation du nombre total des jeunes femmes dans la population active. En effet, durant la période 1997-2007, la proportion des jeunes femmes actives a augmenté de 25 pour cent contre 40 pour cent pour les jeunes hommes actifs³.

Par ailleurs, la proportion des personnes jeunes employées, déjà assez faible, ne cesse de baisser. En 2007, sur 100 jeunes, 27 seulement avaient un emploi contre 38 sur 100 en 1997. Il s'agit du plus faible ratio emploi-formation des jeunes au monde.

Concernant le taux de chômage, il est assez élevé dans les pays de l'Afrique du Nord, en dépit des améliorations enregistrées ces dernières années au niveau de la création d'emplois.

En effet, en Algérie, le taux de chômage se situe à 23,7 pour cent contre 29,8 pour cent en 2000 soit une baisse de 4 points. En Tunisie, le chômage a atteint 14,1 pour cent contre 15,4 pour cent en 2000. Quant au Maroc, le taux de chômage est estimé à 19,3 pour cent contre 22 pour cent en 2000.

Le chômage dans la région touche plus particulièrement les jeunes, pour qui il a atteint, en 2007, 23,8 pour cent, ce qui le place parmi les taux les plus élevés au monde. Alors que les jeunes personnes représentent 38 pour cent de la population active, elles constituent 48,2 pour cent de l'ensemble des chômeurs de la région⁴. Au Maroc, on estime que les jeunes représentent 37 pour cent de l'ensemble des chômeurs contre 66 pour cent en Algérie et 68 pour cent en Tunisie.

Il est à noter que la majeure partie des chômeurs est soit des jeunes semi-qualifiés ou ayant un niveau d'instruction intermédiaire ou secondaire.

De même, en raison des flux sans cesse croissants des sortants du cycle supérieur, on assiste dans les pays de l'Afrique du Nord à un accroissement du taux de chômage des diplômés des universités.

Plusieurs raisons peuvent expliquer cette tendance dont notamment:

- La préférence des diplômés de l'université, dont le nombre augmente rapidement, à l'emploi dans le secteur public, qui, ces dernières années, stagne et même recule. En

² Nations Unies. *Perspective de la population mondiale*.

³ Statistiques UNESCO.

⁴ Banque mondiale.

effet, les emplois offerts par le secteur public sont moins nombreux et plus difficiles à obtenir, compte tenu de la concurrence entre un plus grand nombre de candidats.

- Le taux d'embauche est assez faible dans le secteur privé. Ce secteur n'a pas fait le contre poids au recul de l'emploi des jeunes dans le secteur public. Il semble que le secteur privé a des réserves sur la qualité des diplômés de l'université, qui ne répondent pas au type de compétences requis.
- La croissance économique limitée et la faible hausse de la productivité dans la région ont eu pour conséquence le ralentissement de création d'emplois décents et productifs.

D'autres facteurs ont eu des répercussions directes sur le marché de l'emploi dont les plus importants sont mentionnés ci-après.

1.1. La transition démographique et l'augmentation de la population active

En Afrique du Nord, comme dans les pays de la région MENA, la croissance démographique n'a cessé de se ralentir pour atteindre une moyenne de 1,8 pour cent entre 1990 et 2003. Actuellement, la croissance démographique en Algérie et au Maroc se situe à 1,6 pour cent par an alors qu'en Tunisie la population augmente d'environ 1,1 pour cent⁵. Ceci a entraîné une maturation de la pyramide des âges de la population de ces pays qui se trouvent ainsi dans une conjoncture spécifique en son genre.

D'après les projections⁶, en 2020, la population économiquement active aura sensiblement dépassé la population économiquement dépendante. Ce cadeau démographique devrait, en principe, représenter pour les pays de l'Afrique du Nord une opportunité pour accélérer leur croissance économique, grâce à une accumulation plus rapide des facteurs de production.

De même, la croissance rapide d'une population active mieux instruite et ayant une plus longue espérance de vie devrait augmenter le réservoir de main-d'œuvre productive dont disposent ces économies.

Toutefois, la création de ce potentiel d'emploi et de croissance par le biais de la dynamique démographique a eu pour effet, en Afrique du Nord, d'intensifier les pressions sur le marché du travail. En effet, l'augmentation de la population active s'ajoutant à des taux de participation accrus de la main-d'œuvre pose de nouveaux défis aux décideurs des pays concernés.

1.2. La croissance économique et les secteurs créateurs d'emploi

Les pays d'Afrique du Nord ont enregistré un taux de croissance moyen de 5,4 pour cent ces dernières années, ce qui a permis de réduire le taux de chômage comme il a été mentionné précédemment. Toutefois, les secteurs créateurs d'emplois varient d'un pays à un autre. En effet, pour l'économie algérienne, bien qu'elle soit dominée par le secteur pétrolier, considéré comme une source précieuse de recettes pour l'Etat et un stimulateur de croissance pour les autres secteurs d'activité, son influence directe sur la création d'emploi reste limitée. Les

⁵ Banque mondiale.

⁶ Banque mondiale et PNUD. *Indicateurs de développement en Afrique: IDA.*

emplois créés ces dernières années sont concentrés dans le secteur des services et sont, en général, temporaires et subventionnés.

Au Maroc, l'agriculture continue à être la principale source de création d'emplois sur le plan quantitatif. Toutefois, la majeure partie des travailleurs employés dans ce secteur est peu qualifiée. De même, l'emploi reste instable puisqu'il est souvent tributaire des facteurs climatiques. Parallèlement, les emplois non agricoles créés par le secteur privé n'ont cessé d'enregistrer une croissance notable de 6,2 pour cent par an et constituent par là le segment le plus dynamique de l'économie marocaine. Ainsi, le Maroc est devenu moins tributaire du secteur public comme moteur de création d'emploi.

En Tunisie, le secteur manufacturier continue à maintenir les niveaux les plus élevés d'emploi. De plus, la Tunisie a réussi à accroître la part des services dans la création d'emploi. Toutefois, la part du secteur agricole dans l'ensemble des emplois a régulièrement diminué. Le plus clair de la croissance de l'emploi en Tunisie provient des activités du secteur privé non agricole, ce qui, du reste, constitue une bonne augure pour l'économie tunisienne qui s'efforce de rester compétitive face aux phénomènes de la mondialisation. Il n'en reste pas moins que le secteur public reste une source importante de création d'emploi.

Il en résulte de ce qui précède que, dans les pays de l'Afrique du Nord, les emplois ont été créés dans les secteurs dont la valeur ajoutée est faible et dans des domaines ne nécessitant pas des compétences de niveau élevé notamment dans le secteur privé.

1.3. L'asymétrie des compétences et des débouchés

Les résultats médiocres enregistrés au niveau du marché du travail sont dus, entre autres, à l'asymétrie des compétences et des débouchés, notamment celles des demandeurs d'un premier emploi.

En effet, le taux de chômage est généralement assez faible chez les personnes n'ayant pas terminé l'école primaire en raison de l'abondance d'emploi exigeant de faibles qualifications ainsi qu'à la modicité des salaires servis. Par contre, il est généralement plus élevé chez les travailleurs possédant une instruction de niveau intermédiaire ou supérieure. Cette asymétrie tient en grande partie à la faible absorption au niveau de la demande.

Aussi, les entreprises du secteur privé embauchent généralement dans les secteurs ne nécessitant pas des compétences élevées et dont la productivité est faible, tels que le bâtiment et l'agriculture. De ce fait, le secteur public continue à absorber un bon nombre des jeunes diplômés en dépit de réduction des effectifs.

Au niveau micro-économique, l'évolution défavorable du marché du travail s'explique dans une large mesure, par la réduction de la demande dans le secteur public et la lenteur de la croissance du secteur privé.

Cette situation est en étroite liaison avec les systèmes éducatifs qui ont privilégié la filière d'emploi dans le secteur public plutôt que l'acquisition des compétences recherchées dans le secteur privé.

1.4. L'expansion de l'emploi informel

Le travail informel dans les pays de l'Afrique du Nord est estimé à plus 40 pour cent de l'emploi non agricole. Ce taux est de 43 pour cent en Algérie, 50 pour cent en Tunisie et

45 pour cent au Maroc. En Tunisie, la moitié des travailleurs informels exercent pour leur propre compte contre 2/3 en Algérie et 4/5 au Maroc.

2. Moyen-Orient

Au regard de la situation des jeunes, beaucoup de similitudes existent entre les pays de l'Afrique du Nord et ceux du Moyen-Orient. Les taux élevés de la croissance démographique et du chômage parmi les jeunes, en particulier, sont des facteurs que les deux régions ont en commun.

Aussi, la population totale du Moyen-Orient a augmenté de près de 40 pour cent au cours des dix dernières années. Quant à la population des jeunes, elle a enregistré une augmentation importante de 32 pour cent. La main-d'œuvre jeune a augmenté dans la région à cause de la croissance démographique mais aussi de la baisse du taux d'inactivité. En effet, alors que ce taux était de 35,8 pour cent, il y a deux ans, il a atteint, en 2007, 36,4 pour cent⁷. D'ailleurs c'est la seule région du monde qui a vu son taux d'activité des jeunes augmenter. De ce fait, avec une augmentation de la population et de l'activité des jeunes associée à une faible croissance économique, le problème de l'emploi des jeunes est resté stagnant (il ne s'est pas atténué mais ne s'est pas amplifié non plus).

Le nombre total des jeunes employés dans la région a augmenté de 40 pour cent entre 1997 et 2007, soit la plus forte augmentation du monde⁸. Toutefois, étant donné que le taux de la productivité n'a pas augmenté au même rythme, il est vraisemblable que la majeure partie des emplois créés a été réalisée dans les secteurs de l'économie où l'emploi vulnérable est répandu.

D'un autre côté, en dépit d'une amélioration des possibilités d'emploi pour les jeunes, leurs taux de chômage demeurent élevés, notamment au niveau des femmes pour qui le taux a atteint, en 2007, 28,7 pour cent contre 17,1 pour cent pour les jeunes hommes⁹.

En termes d'éducation, les jeunes femmes au Moyen-Orient se trouvent dans une meilleure situation qu'il y a deux ans. Toutefois, elles continuent à rencontrer beaucoup plus de difficultés à entrer dans la population active et à trouver un emploi.

Une autre spécificité de la région, concerne les pays du Golfe, (Arabie saoudite, Bahreïn, Emirats arabes unis, Koweït, Oman et Qatar). Ces pays, riches en pétrole, sont confrontés à un problème qui n'a cessé de s'amplifier et qui porte sur la balance de l'emploi entre les nationaux et les non-nationaux. En effet, il est constaté, d'une part, une augmentation importante des jeunes nationaux qui entrent dans la population active et, d'autre part, un déficit au niveau de la création d'emplois dans le secteur public. De ce fait, presque tous les Etats du Golfe sont en train de mettre en place des politiques incitant le secteur privé à embaucher plus de nationaux.

Ces politiques se heurtent, dans la pratique, au fait que les jeunes nationaux, notamment les diplômés, préfèrent souvent attendre pour occuper un emploi dans le secteur public plutôt que prendre un travail disponible occupé jusque-là par les non-nationaux dans le secteur privé. Cette situation aboutit à un cercle vicieux: une stagnation de la hausse de la productivité et un gaspillage du potentiel productif d'une génération de jeunes instruits.

⁷ Nations Unies. *Perspective de la population mondiale*.

⁸ BIT. 2008. *Tendance mondiale de l'emploi des jeunes*.

⁹ Idem.

3. Solutions préconisées

Presque tous les pays de la région MENA ont mis en place des politiques actives de l'emploi pour faire face au problème du chômage notamment au niveau des jeunes. L'intensité et le succès de ces politiques varient d'une région à une autre et d'un pays à un autre.

En effet, dans le cadre d'une meilleure rationalisation du rôle du secteur public dans le marché du travail, plusieurs pays de la région (ex.: Tunisie, Maroc, Algérie, Egypte) ont mis en place des plans pour privatiser ou restructurer les entreprises publiques. Ainsi, des politiques actives ont été mises en place en vue de pallier les conséquences de restrictions sur le marché du travail (indemnité de licenciement, retraite anticipée, aides sociales, etc.).

D'un autre côté, compte tenu des niveaux de chômage élevés, notamment parmi les jeunes sortants des universités, des programmes et des incitations ont été créés en vue de renforcer les politiques actives de l'emploi.

Parmi ces programmes, il y a lieu de citer les programmes de travaux publics qui permettent la création d'emplois temporaires pour les chômeurs. Ces programmes, qui constituent un important moyen de transfert de revenu vers les couches les plus pauvres de la société, existent notamment en Tunisie, au Maroc, en Algérie et en Egypte.

Sur un autre plan, la plupart des pays de la région MENA ont mis en place des systèmes de microfinance pour la promotion de l'auto-emploi. Ces programmes permettent aux individus à revenus limités d'obtenir des prêts pour investir dans des petites entreprises ce qui a pour but d'atténuer leur vulnérabilité économique.

A cet égard, la récente expérience syrienne, très édifiante, mérite d'être présentée.

En vue d'assurer plus d'efficacité et de rentabilité aux différents mécanismes d'emploi, un organisme de coordination a été créé, en l'occurrence le Comité général de l'emploi. L'objectif principal de ce comité consiste à encourager le travail indépendant auprès des jeunes en les aidant à monter des projets et en leur fournissant une assistance technique et matérielle qui les accompagne depuis le démarrage jusqu'à l'entrée en exploitation du projet.

Ainsi et afin de garantir la viabilité et la rentabilité nécessaires à ces projets et réduire au maximum les risques d'échec, une série de mesures ont été arrêtées pour le parrainage des projets par ledit comité dont notamment:

- La sélection des candidats capables de monter des projets en vue de s'assurer de leur compétence et de leur aptitude à assumer ce genre de travail.
- L'organisation de cycles de formation pratique et d'apprentissage au profit des candidats retenus, en fonction de la nature du projet créé.
- L'intervention auprès des banques pour faciliter l'octroi de prêts à des conditions favorables pour le financement du projet. Le Comité général peut intervenir pour financer la garantie, en principe à la charge du demandeur du prêt, qui peut aller jusqu'à 30 pour cent du prêt demandé.
- La fourniture de l'aide nécessaire aux candidats retenus pour la préparation d'un plan d'action de démarrage du projet et ce dans le cadre d'une étude globale sur l'opportunité économique du projet.

Sur un autre plan, et afin de faciliter aux candidats retenus, les procédures de création d'entreprise, le Comité général a créé un guichet unique à l'échelle centrale et auprès de ses représentations régionales.

Par ailleurs, dans un souci d'encadrer les jeunes employeurs, notamment dans la phase de démarrage du projet, des pépinières d'entreprises ont été mises en place pour accueillir les petites et moyennes entreprises nouvellement créées en leur fournissant l'encadrement et l'assistance nécessaires durant les premières années du démarrage du projet (3 à 5 ans).

Ces pépinières interviennent également pour aider les entreprises accueillies à commercialiser leurs produits en les mettant en contact avec les grandes entreprises économiques de nature similaire.

Il est à signaler qu'un programme spécial a été créé au profit des jeunes femmes rurales en vue de les aider à monter des projets viables selon les mêmes conditions et procédures précitées.

Une autre expérience mérite d'être signalée. Il s'agit de l'expérience jordanienne. Depuis 2006, la Jordanie a mis en œuvre un ensemble de programmes visant la promotion de l'emploi dont notamment:

- Le **projet national de formation et d'emploi** dont l'objectif principal est de faire baisser le taux de chômage des jeunes en particulier. Ce projet qui a été mis en œuvre avec l'assistance des forces armées, d'institutions publiques et privées d'enseignement et de formation techniques et professionnels, assure une formation appropriée aux demandeurs d'emploi en améliorant leur compétence en fonction des besoins et exigences du marché du travail. Le projet assure également la supervision des stages au profit des jeunes diplômés ayant signé un contrat en la matière avec l'employeur. Les intéressés bénéficient de plusieurs avantages dont une rémunération qui ne peut être inférieure au salaire minimum légal et le bénéfice de la couverture de sécurité sociale, étant signalé que la quote-part salariale de sécurité sociale est prise en charge par le projet.
- Le **Centre national d'emploi** qui fournit des services aux demandeurs d'emploi et aux employeurs. Ainsi, il propose des solutions d'emploi de haute qualité en fonction des exigences des entreprises. Une base de données sur la main-d'œuvre et le marché du travail a été mise en œuvre permettant de contribuer à la réduction du chômage et de la pauvreté, de dispenser des conseils professionnels aux demandeurs d'emploi et de fournir des informations sur le marché du travail aux demandeurs d'emploi et aux employeurs.
- L'**initiative des unités satellites** dont l'objectif est la création des sous-usines/unités de production dans les zones à taux de pauvreté et de chômage élevés et ce, en collaboration avec des investisseurs et des entreprises économiques. Ces derniers, jouissent des mesures d'incitation dont notamment la gratuité de sites de production durant les cinq premières années, la prise en charge de 30 pour cent des salaires durant 18 mois, la prise en charge de la quote-part salariale au titre de la sécurité sociale.
- Le **système de formation pour l'acquisition et le développement des capacités**, mis en œuvre avec la collaboration de plusieurs institutions internationales, dont notamment la Banque mondiale, l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Union européenne; ce projet contribue à offrir davantage de possibilités de travail salarié ou indépendant au profit des jeunes diplômés dans les principaux secteurs émergents.

- Le **Conseil "E.TVET"**, arrêté dans le cadre d'un agenda national en relation avec l'emploi, l'enseignement et la formation professionnelle pour la période 2007/2012; ce programme a pour objectifs principaux de promouvoir les industries exportatrices employant un nombre élevé de main-d'œuvre, éradiquer le chômage structurel et développer davantage la formation professionnelle et l'emploi.
- Les **directives et initiatives royales** visant le subventionnement des travailleurs dans le secteur agricole avec la prise en charge totale ou partielle des cotisations de sécurité sociale ainsi que le subventionnement des chômeurs à niveaux d'instruction bas à moyen par la prise en charge des cotisations de sécurité sociale et ce dans le but d'encourager les employeurs du secteur privé à embaucher cette catégorie de chômeurs; étant signalé que la branche "assurance chômage" est en cours d'intégration dans le système de sécurité sociale jordanien. Une autre directive royale vise le renforcement du système de microfinance au profit des jeunes notamment dans les zones rurales.

D'autres pays tels que l'Égypte, l'Arabie saoudite, le Liban, le Maroc et le Yémen ont développé un programme du même genre, qui consiste à offrir aux chômeurs des petits prêts de capitaux pour investissement. A la différence de la microfinance, ce programme vise à réduire le chômage plutôt qu'à offrir aux pauvres des services financiers viables.

D'un autre côté, les programmes de formation professionnelle et de recyclage dans la région MENA ont eu de plus en plus de succès en vue de résoudre les problèmes de manque du savoir-faire chez les chômeurs et pour répondre aux besoins des économies en voie de modernisation. Ainsi, des programmes de formation ont été mis en place pour les chômeurs à long terme ainsi que pour les individus ayant fait l'objet de licenciement.

Il est à signaler, par ailleurs, que les pays de la région MENA importateurs de main-d'œuvre, notamment les pays du Golfe, ont pris une série de mesures en vue de privilégier la main-d'œuvre nationale à travers la fixation de quotas et des restrictions accrues relatives aux permis de travail pour les expatriés, ainsi qu'en recourant à des subventions pour l'embauche de nationaux. Parmi les pays qui ont adopté ces mesures, figurent le Bahreïn, Oman, le Koweït et l'Arabie saoudite où de fortes pressions sur le marché du travail sont à l'origine d'une hausse du chômage des nationaux. Plusieurs pays ont mis en place un système de subventions ou d'incitation à l'emploi des nationaux (prise en charge par l'Etat d'une partie du salaire ou des cotisations sociales, abattements fiscaux pour le recrutement des jeunes diplômés, etc.).

Sur les plans législatif et réglementaire, plusieurs pays, dont la Tunisie, le Maroc et l'Égypte, ont procédé à la révision de leur législation du travail en vue d'assurer une meilleure flexibilité de l'emploi et atténuer ainsi le phénomène du chômage.

Conclusion

Il ressort de ce qui précède que la plupart des pays de la région MENA ont déployé d'importants efforts pour offrir des perspectives d'emploi pour les jeunes au chômage par la variété des projets et des mécanismes mis en œuvre en la matière. De même, des investissements considérables aussi bien directs qu'indirects ont été créés en vue de faciliter l'intégration des jeunes dans le marché du travail.

Toutefois, en dépit de tous ces efforts, le taux de chômage reste assez élevé dans presque tous les pays de la région notamment au niveau des jeunes et en particulier les jeunes diplômés dont le nombre ne cesse d'augmenter au fil des années.

Cette situation risque de se compliquer davantage avec la persistance de la crise économique mondiale qui a eu des répercussions négatives sur le taux de croissance de la plupart des pays concernés, ce qui n'est pas sans conséquence sur la création et la préservation des emplois dans la région.

Face à cette situation fort préoccupante, comment les pays concernés vont réagir pour relever tous ces défis? Vont-ils garder leurs systèmes actuels en dépit de leurs insuffisances ou vont-ils procéder à une refonte totale de ces systèmes en vue d'assurer une meilleure adéquation entre les régimes d'enseignement et de formation et le marché du travail et une meilleure rentabilisation des mécanismes de création d'emploi?